



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mercredi 4 novembre 2015  
18 heures 30

-----

RS/MG

N° 001897

Direction des affaires  
culturelles - demande  
de subvention pour  
l'activité de médiation  
du service des  
publics et pour la  
restauration des  
œuvres du musée  
municipal

Affiché le :

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 1

- Maryse LAMY

Le mercredi 4 novembre 2015 à 18 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le 29 octobre 2015, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la salle des fêtes, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1<sup>er</sup> Adjoint), Mme Isabelle VICO (2<sup>ème</sup> Adjoint), M. André LECOURT (3<sup>ème</sup> Adjoint), Mme Emilie SIAS (4<sup>ème</sup> Adjoint), M. Cédric MAROS (5<sup>ème</sup> Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6<sup>ème</sup> Adjoint), M. Patrick ESPITALIER (7<sup>ème</sup> Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8<sup>ème</sup> Adjoint), M. Yannick BONNET (9<sup>ème</sup> Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Maire Adjoint), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), Mme Maryse LAMY (Conseillère Municipale)

**ONT DONNE PROCURATION** : 0

**ABSENTS** : 0

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

La Loi n° 2002-5 du 4 Janvier 2002 modifiée relative aux musées de France impose à toute collectivité propriétaire d'un « Musée de France » la création d'un service des publics ayant pour mission de concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture.

Cette même loi fixe pour l'ensemble des Musées de France la mission permanente de conserver, restaurer, étudier et enrichir leurs collections.

Depuis 2005, grâce à l'aide financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Ministère de la Culture), la ville d'Apt a pu mettre en place dans ses musées un service des publics dont les activités ne cessent de se développer (ateliers pédagogiques, visites guidées, expositions...). Le travail ainsi mené par l'équipe du musée a permis de faire progresser de façon importante la fréquentation du musée.

Par délibération RS/MG n° 1267 du 25 octobre 2011, le Conseil a approuvé la réorganisation du service patrimoine et musée relevant de la Direction des Affaires Culturelles de la Commune d'Apt, comme suite à l'avis unanime exprimé par le Comité Technique Paritaire du 17 octobre 2011. Depuis 2012, la revalorisation du budget du service patrimoine a permis d'élargir le public du musée, tant dans sa composition que par son nombre, tout en réactivant une politique de conservation préventive et de restauration de ses collections.

L'équipe du musée municipal travaille actuellement à l'achèvement du premier récolement décennal et à la rédaction du Projet Scientifique et Culturel du musée. Ce travail permettra à la ville de connaître l'état de son patrimoine muséal, tout en fixant les grandes orientations en matière de valorisation de ses collections pour les 5 à 8 ans à venir.

Pour l'année 2016, le musée propose de poursuivre la restauration des objets archéologiques découverts anciennement sur le territoire et conservés au musée d'histoire et d'archéologie. Ce lot sera composé d'objets en verre, en céramique et en métal, pour un montant global de restauration de 10.000€ à inscrire sur le budget investissement de l'année 2016. Ces restaurations seront effectuées par des professionnels après avis de la commission de restauration des musées de France.

Afin de continuer à développer les activités de médiation culturelle et de restauration des collections muséales, il est proposé au conseil municipal de solliciter auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service des Musées de France, pour l'année 2016, une subvention d'un montant de 3.000 Euros (trois mille Euros) pour les activités du service des publics et d'un montant de 4.500 €(quatre mille cinq cents Euros) pour la restauration des œuvres du musée municipal.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL A LA MAJORITE**

**CONSIDERE** que les activités du service des publics du musée répondent bien à l'obligation fixée par la Loi n° 2002-5 du 4 Janvier 2002 modifiée relative aux musées de France.

**CONFIRME** la décision de poursuivre la campagne de restauration des objets archéologiques conservés au musée municipal, après avis favorable de la Commission Scientifique Régionale des Collections des Musées de France.

**DIT** que la dépense sera financée par les crédits inscrits à l'article 2316, chapitre 6000 (investissement), de l'exercice budgétaire 2016 (restauration) et sur le budget de fonctionnement du musée (service des publics).

**AUTORISE** Madame. le Maire ou son représentant à effectuer toutes démarches pour solliciter une subvention d'un montant de 3.000 Euros pour les activités de médiation culturelle et de 4.500 €pour la restauration d'objets archéologiques, auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service des Musées de France.

**AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette demande.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**  
**Dominique SANTONI**